

**Réunion du groupe de réflexion 3 sur la révision de la
Directive « Télévision sans Frontières »**

Le droit à l'information et le droit aux courts extraits

23 novembre 2004

**Centre de Conférence Albert Borschette (CCAB), Salle 4C
Rue Froissart, 36 - 1040 Bruxelles**

Ordre du Jour provisoire

14.30 Heures à 18.00 Heures

1. Introduction

2. Discussion

2.1 Les courts extraits

- Courts extraits et événements d'un grand intérêt pour le public soumis à des exclusivités de télédiffusion.

Les exceptions de la directive 2001/29/CE

- Courts extraits et événements d'un grand intérêt pour le public sans exclusivités.

Limitations nécessaires pour un droit aux courts extraits

- L'opportunité d'une action communautaire

2.2 Les événements d'importance majeure pour la société (article 3 bis TSF)

- L'opportunité d'une décision de la Commission – article 3 bis, paragraphe 2.

3. Divers